FICHE TECHNIQUE

COMMANDE N° 06-038

AVRIL 2006

AGDEX 007

Ontario Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

CULTURE ET COMMERCIALISATION DES ALIMENTS BIOLOGIQUES

Ressources destinées au secteur biologique ontarien

H. Martin

L'agriculture et les aliments biologiques contribuent activement au dynamisme de l'industrie alimentaire ontarienne. L'agriculture biologique en Ontario est fondée sur des méthodes de planification et de gestion agricoles qui visent l'édification d'écosystèmes équilibrés et l'atteinte d'une productivité durable. Le secteur ontarien des aliments biologiques utilise des intrants d'origine biologique et est reconnu comme un créneau distinct en plein essor — un créneau représente tout au plus 3 % de l'ensemble du marché — affichant une croissance soutenue depuis les dix dernières années.

Le gouvernement ontarien soutient l'agriculture biologique et les industries alimentaires connexes de plusieurs manières. La présente fiche technique donne un aperçu du soutien accordé actuellement à la production biologique en Ontario.

AIDE AUX PRODUCTEURS AGRICOLES

Transfert de la technologie

Le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) conseille les producteurs et les représentants de l'industrie sur les possibilités futures du secteur biologique. Les conseillers du ministère informent les intervenants sur les récents développements du secteur et collaborent avec les regroupements de producteurs biologiques pour produire du matériel éducatif et diffuser de l'information, en vue d'accroître la production d'aliments biologiques en Ontario. Les conseillers produisent notamment des trousses d'information sur des sujets variés à l'intention de l'ensemble des producteurs, qui conviennent aussi aux exploitations biologiques, qu'il s'agisse de documentation sur la production, la gestion des éléments nutritifs, les programmes environnementaux, la gestion d'entreprise, la salubrité des aliments ou les programmes connexes.

Suivi du processus d'élaboration des normes et de la réglementation

L'Ontario entretient des rapports soutenus avec les autres provinces, le gouvernement fédéral et les intervenants du secteur biologique en vue de mettre en place des normes et des règlements appropriés, qui favorisent la croissance du secteur tout en assurant la protection des consommateurs.

Comité consultatif ontarien de la recherche sur la culture biologique

Chaque année, le MAAARO tient une réunion des intervenants dans le domaine, afin de discuter des besoins de l'industrie et du secteur de la production, particulièrement en ce qui a trait à la recherche. Les informations recueillies orientent les divers choix de financement de la recherche pour le ministère.

Biopesticides

Tout comme le font d'autres organismes de réglementation (aux États-Unis, par exemple), le personnel du MAAARO tente de faciliter la recherche et entreprend diverses démarches pour que les producteurs ontariens aient accès à un plus grand nombre de biopesticides adaptés à la production biologique.

SOUTIEN À LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Le MAAARO soutient l'industrie de la transformation alimentaire de l'Ontario de plusieurs manières. Voici quelques exemples d'interventions qui orientent le développement du secteur de l'alimentation :

- maintenir les investissements existants;
- favoriser de nouveaux investissements afin de développer l'industrie;

2007-01758/

- augmenter la pénétration des marchés intérieurs et mondiaux par les aliments produits et transformés en Ontario.

Le MAARO possède un réseau d'agents sectoriels chargés de répondre aux besoins d'expansion des entreprises alimentaires. Ces agents contribuent notamment à :

- maintenir un système proactif de gestion des comptes clients;
- rechercher et analyser les possibilités et les enjeux du secteur;
- offrir un guichet unique de soutien aux entreprises alimentaires qui souhaitent démarrer en affaires ou améliorer leur position concurrentielle;
- fournir de l'information permettant d'orienter les décisions de croissance et d'investissement de l'entreprise.

Les agents affectés au développement de l'investissement soutiennent les responsables des comptes clients et offrent des consultations sur les questions d'investissement, comme l'accès au capital, l'établissement de partenariats en recherche et en formation, la cueillette d'informations sur la position concurrentielle de l'Ontario, et ils facilitent aussi l'établissement de relations d'affaires. Ils ciblent également de nouvelles possibilités d'investissement. Pour plus de détails sur les services offerts aux entreprises de transformation alimentaire de l'Ontario, composer le 1 888 466-2372, poste 64190.

SOUTIEN AUX PRODUCTEURS BIOLOGIQUES

Note : Certains programmes offrent une aide financière directe aux producteurs; d'autres offrent un soutien de portée plus générale. Pour plus de renseignements, communiquer avec le Centre d'information agricole au 1 877 424-1300.

Programme	Résumé
Cadre stratégique agricole (CSA)	Le cadre stratégique repose sur six piliers : la gestion des risques de l'entreprise, la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement, le renouveau, la science et l'innovation, ainsi que la promotion de l'image de marque du Canada qui comprennent des programmes, des services et différents mécanismes d'intervention.
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	Le PCSRA est un programme qui vise l'ensemble de l'exploitation agricole et dont le but est de protéger les producteurs contre les pertes de revenus, qu'elles soient majeures ou de faible importance. AGRICORP administre le programme national en Ontario au nom du MAARO. Pour plus de renseignements sur le PCSRA, composer le 1 877 838-5144 ou visiter le site Web www.agricorp.com.
Assurance-production	L'assurance-production protège les agriculteurs ontariens contre les réductions de rendement et les pertes de production causées par les intempéries et les autres risques garantis. La couverture du soya biologique compte parmi les nombreuses améliorations apportées au programme en 2006. Pour de plus amples renseignements sur l'assurance-production, composer le 1 888 247-4999 ou visiter le site Web www.agricorp.com.
Équipe de consultation du secteur agricole	L'Équipe de consultation du secteur agricole consultera les représentants des producteurs agricoles et d'autres intervenants du secteur dans le but de formuler des recommandations sur les nombreux projets d'utilisation des terres qui sont entrepris par le gouvernement.
Programme d'imposition foncière des biens agricoles	Les exploitations agricoles qui répondent aux critères d'admissibilité seront classées au sein de la catégorie des biens agricoles et seront imposées à 25 % du taux municipal d'imposition résidentielle.
Programme des systèmes de production durable	Le nouveau Programme de recherche sur les systèmes de production durable a été lancé à l'automne 2005, et les demandes de propositions et de recherche ont été accueillies à compter de mai 2006. Ce programme remplace les programmes de recherche en production végétale et animale. Le Programme des systèmes de production durable privilégiera les projets portant sur des questions globales d'intégration (chaîne de valeurs). On peut consulter les détails du programme sur le site Web du Bureau de la recherche de l'Université de Guelph www.uoguelph.ca/research/.
Programme de nouvelles orientations de recherche	Le Programme de nouvelles orientations de recherche financera des recherches qui portent sur l'un ou plusieurs des domaines suivants : • Nouvelles frontières dans les systèmes de production durable; • Exploitation de la valeur des marchés émergents; • Viabilité de l'environnement; • Sciences de la vie. Les projets doivent également être novateurs, réalisés en partenariat et être avantageux pour l'Ontario.
Ontario, Terre nourricière	Par le biais de son programme « Ontario, Terre nourricière », le MAARO encourage les consommateurs ontariens à acheter des fruits et des légumes produits en Ontario. « Ontario, Terre nourricière » est un programme de marketing à l'intention des consommateurs qui a pour but d'augmenter les ventes des produits visés et d'accroître les marges de profit associées à la vente des fruits et légumes ontariens. Ainsi, dans les allées de fruits et légumes frais, les consommateurs recherchent le label « Ontario, Terre nourricière ». Le logo est offert à tous les producteurs ontariens et peut être téléchargé gratuitement à partir du site Web www.foodland.gov.on.ca.

RESSOURCES À L'INTENTION DES TRANSFORMATEURS

Transformation des aliments

Le *Guide de transformation des aliments en Ontario* est un outil offert sur Internet à l'intention des entrepreneurs qui souhaitent lancer une nouvelle entreprise de transformation des aliments. Le guide a pour but d'aider les entrepreneurs en alimentation à démarrer, gérer ou agrandir leur entreprise. Il aborde certains des principaux domaines particuliers au secteur de la transformation des aliments, dont l'information sur la recherche ainsi que la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires, à l'échelle commerciale. Il contient aussi des lignes directrices détaillées sur la salubrité des aliments, l'assurance-qualité et la réglementation officielle. Le guide comprend en outre la liste de nombreux organismes ou personnes-ressources ainsi que des hyperliens en vue d'orienter le lecteur vers des sources d'information sur la planification d'entreprise, le financement et la fiscalité.

Services-conseils et renseignements sur les marchés

Le spécialiste sectoriel affecté à la distribution alimentaire informe les entreprises alimentaires qui cherchent à élargir leur marché intérieur au Canada. L'agent s'entretient fréquemment avec les entreprises qui commercialisent des aliments biologiques et il est donc en mesure de présenter des aperçus sur la situation des marchés et de produire des manuels d'instruction sur les mécanismes de vente auprès des magasins qui comptent plusieurs succursales.

Les spécialistes sectoriels rattachés à un secteur particulier donnent des conseils dans certains domaines, comme la boulangerie et le secteur des boissons. Globalement, les spécialistes donnent des renseignements aux entreprises ontariennes en expansion et leur offrent aussi de l'aide.

Foires commerciales au Canada

L'Ontario demeure présente dans les principales foires commerciales au Canada. Il y tient des kiosques et sert de point de distribution de l'information sur les entreprises d'aliments biologiques.

Producteurs, fabricants et transformateurs à forfait d'aliments biologiques

Le MAARO publie un guide *(Organics Guide)* sur la production d'aliments biologiques, qui contient une liste de tous les producteurs, fabricants et transformateurs à forfait d'aliments biologiques en Ontario. Au début, ce guide servait de bottin pour les détaillants et les distributeurs américains, mais aujourd'hui il est également offert aux transformateurs et aux détaillants canadiens. Il contient en outre une liste de personnes-ressources, de sites Web, de produits et d'organismes certificateurs. Pour s'inscrire dans le guide, communiquer avec food@omafra.gov.on.ca.

SALUBRITÉ DES ALIMENTS

La Direction des programmes de salubrité des aliments dirige et coordonne les stratégies et les programmes d'Analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP), de la production à la consommation. Ainsi, la Direction :

- assure la prestation de programmes d'aide financière pour l'industrie (c.-à-d. le Programme d'aide aux établissements de transformation des viandes);
- mène des enquêtes provinciales, et vérifie si les directives sont respectées et appliquées;
- élabore des outils de communication qui font la promotion de la salubrité des aliments auprès de l'industrie et des consommateurs.

Les programmes en matière de salubrité des aliments d'origine végétale, animale ou piscicole appuient l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques (HACCP), ainsi que de prorammes connexes, notamment les initiatives axées sur les programmes HACCP à la ferme, le programme Avantage HACCP pour le conditionnement des aliments, le programme de traçabilité et les programmes HACCP d'éducation sur la salubrité des aliments. Ces programmes comprennent aussi l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes pratiques visant différents intervenants du secteur de l'alimentation, ainsi que de bonnes pratiques en agriculture et en manipulation des aliments.

Projets réalisés à la ferme

Des études au niveau de la ferme ont été réalisées par le personnel de la Direction des programmes de salubrité des aliments, en collaboration avec l'Unité des services scientifiques de salubrité des aliments, en vue d'évaluer les risques associés à la salubrité des aliments à la ferme. Parmi les projets récents, on trouve une étude de base sur les fruits et légumes (notamment sur la laitue en feuilles biologique) et une étude d'évaluation des risques associés à la macération du compost. Le personnel est en mesure de présenter les conclusions des recherches et d'évaluer les besoins futurs en recherche.

Le personnel de la Direction des programmes de salubrité des aliments est également à produire un modèle ontarien de salubrité des aliments, de la terre à la table. Au niveau de la ferme, de bonnes pratiques de production sont en voie d'être mises en place auprès d'exploitations multisectorielles, de petite à moyenne taille, et ces pratiques seront axées sur la production traditionnelle et biologique. Du matériel convivial sera produit à l'intention des producteurs à mesure que le projet évolue et sera probablement accessible sur le site Web du MAARO et dans le cadre d'ateliers.

Transformation

L'Initiative de salubrité des aliments du Cadre stratégique agricole (CSA) prévoit l'octroi d'une aide financière aux établissements ontariens de transformation alimentaire qui ne sont pas titulaires de l'agrément fédéral et qui œuvrent dans la fabrication d'aliments et de boissons destinés à la consommation humaine. Le financement peut être utilisé pour l'élaboration et la mise en œuvre de bonnes pratiques de fabrication et de programmes HACCP. L'initiative est fondée sur le principe du « premier arrivé, premier servi »; elle prendra fin le 31 mars 2008. Pour plus de renseignements sur ce programme, composer le 1 866 641-3663.

Le Programme Avantage HACCP est un système de salubrité des aliments conçu pour être implanté dans tous les établissements de transformation alimentaire. Il comprend 57 programmes préalables et huit formulaires de plan HACCP. Le Guide du programme Avantage HACCP présente les détails du programme et vient avec un document d'accompagnement qui contient des renseignements pratiques sur la manière d'établir et de mettre en place les normes décrites dans le guide. Pour plus de renseignements, composer sans frais le numéro du programme Avantage HACCP : 1 888 466-2372 ou visiter le site Web du MAAARO au www.omafra.gov.on.ca et cliquer sur Aliments.

Inspection

La Direction de l'inspection des aliments veille au respect des normes établies par la loi relativement aux viandes et aux produits du bétail, au lait et aux produits laitiers, aux œufs, aux fruits et aux légumes en assurant l'inspection des établissements de production et de transformation et des autres points de commercialisation et de distribution. En outre, elle définit les normes de salubrité des aliments et collabore avec d'autres ministères ou organismes s'occupant de la salubrité des aliments, afin de fournir des services rigoureux et pleinement intégrés d'inspection des aliments en Ontario, de la production à la consommation.

AIDE À L'EXPORTATION (POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES ONTARIENNES)

Le programme Exportations alimentaires Ontario (EXALO) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario est un programme du gouvernement ontarien qui aide le secteur des aliments et boissons à augmenter ses ventes en identifiant et en maximisant les possibilités d'exportation.

EXALO

- appuie les clients à partir de l'étape initiale d'évaluation du marché jusqu'à la mise en œuvre de toutes leurs capacités d'exportation;
- permet à des acheteurs qualifiés et intéressés d'avoir accès à des fournisseurs sérieux;
- est le point d'accès à toute une gamme de services liés à l'exportation.

Services-conseils sur les exportations

Le spécialiste sectoriel d'EXALO oriente les exportateurs d'aliments biologiques et fournit des renseignements sur les marchés à ceux qui veulent accroître leurs débouchés ainsi que des sources d'information sur tous les aspects concernant l'exportation des produits biologiques. Les spécialistes géographiques ciblent leurs activités sur les marchés de l'Asie-Pacifique, de l'Europe, de l'Amérique latine et des États-Unis.

Services aux exportateurs

Séminaires

EXALO parraine différents séminaires. Certains portent sur un marché géographique donné pour une certaine gamme de produits, et d'autres peuvent couvrir les occasions d'exportation d'un produit donné vers plusieurs marchés.

Le nouveau séminaire PROFIT (*Program to Raise Ontario Foods International Trade*) s'adresse plus précisément aux entreprises qui souhaitent commencer à exporter des produits alimentaires vers les États-Unis. Ce séminaire de deux jours aidera les entreprises qui souhaitent améliorer leurs possibilités d'exportation. PROFIT permet d'entendre des conférenciers issus du secteur, d'établir des liens avec des personnes clés qui connaissent le processus d'exportation, et de doter les entreprises des outils dont elles ont besoin pour réussir sur le marché des États-Unis.

Accueil de missions provenant de l'étranger

Dans de nombreuses affaires conclues entre des acheteurs étrangers et des entreprises ontariennes, les visites des installations de production et les rencontres avec les fournisseurs de la province ont joué un rôle déterminant. EXALO travaille en étroite collaboration avec les entreprises ontariennes pour organiser des tournées fructueuses à l'intention des acheteurs étrangers.

Publications

EXALO produit plusieurs publications concernant différents marchés et réseaux de distribution, telles que le *Organics Guide* ainsi que *The Ontario Agri-Food Exporter*, le bulletin trimestriel de l'industrie.

Ressources

Le centre de ressources d'EXALO à Guelph est ouvert à tous les transformateurs agroalimentaires de l'Ontario. Ces derniers y trouveront de l'information sur les marchés, les tendances, les courtiers, les distributeurs et les agents ainsi que de nombreux autres outils de marketing.

Foires commerciales internationales

EXALO coordonne la participation d'entreprises ontariennes à des foires commerciales internationales.

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services, communiquer avec goexport@omafra.gov.on.ca ou composer le 519 826-4210.

SOURCES D'INFORMATION

Accessibles sur le site Web du MAAARO

- Pages sur les cultures biologiques

Consulter le site www.omafra.gov.on.ca/french/crops/ et cliquer sur « Cultures biologiques » pour accéder à de nombreux hyperliens en Ontario et ailleurs.

- Page des services à l'industrie alimentaire

Consulter le site du MAAARO au www.omafra.gov.on.ca/ et cliquer sur « Aliments ».

- Fiches techniques (site Web et textes imprimés)

L'agriculture biologique en Ontario, commande n° 03-064

- Fiches d'information (site Web seulement)

Agriculture biologique, foire aux questions
Certification des exploitations agricoles biologiques et des aliments biologiques
Transition à l'agriculture biologique

- Bulletins

Cette fiche technique a été rédigée par **Hugh Martin**, chef de programme, production de cultures biologiques, avec la collaboration de **Helen Prinold**, de **Kathryn Liotta** et de **Jennifer Kidon**, MAAARO, Guelph.

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

Centre d'information agricole
1 877 424-1300
ag.info@omafra.gov.on.ca

www.omafra.gov.on.ca

POD
ISSN 1198-7138
Also available in English
(Order No. 06-037)

Ontario